

Septembre 2019

Projet de recherche « Transformations et héritages de l'éducation populaire. Le cas de la ville de Saint-Etienne » – ThEP-S

Laboratoire Education, Cultures, Politiques – Université Jean Monnet Saint-Étienne
Université de la Vie Associative – Université Jean Monnet Saint-Étienne

Introduction

Cette recherche, portée par le laboratoire Education, Cultures, Politiques et menée par les chercheurs du laboratoire ECP et des membres de l'Université de la Vie Associative (UVA) de l'Université Jean Monnet (UJM) a été initiée en 2018. Suite à des questionnements communs entre des membres de l'UVA (dont le Crefad, la Ligue de l'enseignement, les centres sociaux, etc.) et des chercheurs du département des sciences de l'éducation l'UJM, la recherche s'est orientée vers les transformations actuelles du monde associatif, en particulier de l'Éducation populaire, sur le territoire stéphanois, en lien avec son histoire structurante. Aujourd'hui, nous souhaitons développer davantage cette réflexion, à l'appui d'une enquête de qualité assortie de moyens de recherche suffisants.

Objectifs du projet de recherche

Cette recherche poursuit deux objectifs majeurs :

Elle vise d'abord à produire, dans une démarche locale et originale, des connaissances académiques ancrées sur un territoire, en impliquant des acteurs de la société civile concernés. De ce fait, elle s'appuie et renforce un partenariat entre le monde universitaire et le monde associatif, dans l'objectif de croiser des compétences et connaissances universitaires et associatives. Elle vise ainsi à mettre en valeur les connaissances locales (fonds d'archives locaux de l'université et du monde associatif conservés à la médiathèque et aux archives de Saint-Etienne), en s'appuyant sur une méthode participative et impliquée (enquête qualitative menée par des acteurs associatifs, chercheurs, étudiants).

Ensuite, elle vise à documenter et analyser sur un terrain de recherche en particulier, plusieurs phénomènes en cours dans les structures de l'Éducation populaire. En lien avec le rapport récent du Mouvement associatif et les axes 2 et 3 de l'appel à projet de l'Institut du Monde Associatif Français, elle cherche à éclairer principalement les processus démocratiques et les formes d'engagement au quotidien, au sein des structures associatives. Ce questionnement sur le fonctionnement de la démocratie associative s'ancre dans l'idée de mieux comprendre l'impact des évolutions du contexte institutionnel et économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques associatifs. Ces évolutions récentes de l'environnement économique, institutionnel et socio-culturel conduisent-elles à des formes d'engagement et de gouvernance nouveaux au sein des associations d'éducation populaire ? Comment les acteurs de l'éducation populaire perçoivent-ils et vivent-ils ces évolutions ? Les formes d'héritage issues de l'histoire stéphanoise (syndicale, politique, ouvrière) pèsent-elles dans les re-configurations actuelles ? Au final, comment ces évolutions interfèrent-elles sur le projet démocratique des associations ?

La recherche vise à croiser les pratiques, les valeurs et les représentations des acteurs associatifs locaux afin d'éclairer ces questions de société.

Problématique et hypothèses de recherche

Les dernières décennies ont vu un certain nombre de modifications s'imposer au monde associatif. L'évolution du cadre institutionnel et politique des politiques publiques a conduit à une ré-organisation des financements des associations et de leurs projets ainsi qu'à une re-structuration des relations entre représentants des administrations publiques et acteurs associatifs. L'évolution de l'environnement économique (entre autre l'état du marché de l'emploi, l'évolution des formations et du financement de la formation continue, la professionnalisation des salariés associatifs) a conduit les associations à inventer des formes de structurations différentes (notamment en termes de gouvernance, de modèles économiques, de pratiques avec les publics).

Les associations relevant de l'éducation populaire sont particulièrement impactées par ces évolutions récentes, qui les conduisent à repenser leurs pratiques, leurs organisations internes et leur gouvernance. Même si l'ensemble des structures associatives relevant de l'éducation populaire ne s'en revendiquent pas¹, un certain nombre d'invariants² permet de les identifier autour des « manières de faire », d'« intentions » et de « valeurs pédagogiques »³. Historiquement, l'éducation populaire s'est donnée le projet de former les citoyens⁴ et de participer à la démocratie. C'est ce qui permet à C. Maurel de définir ainsi l'éducation populaire : « L'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple et augmentent leur puissance démocratique d'agir »⁵. Depuis ses origines, l'éducation populaire est liée à un projet politique démocratique. Actuellement, l'apprentissage de la démocratie prend des formes variées, par des actions spécifiques (formation des volontaires en services civiques, animations socio-culturelles, méthodes dites actives ou de participation, etc.), mais également par un type de gouvernance collective au sein des associations (assemblées générales, conseils d'administration, réunion d'équipe et groupes de travail). Or, cette recherche postule que les évolutions contextuelles (économiques, politiques, institutionnelles et sociales) ont engendré une mise en tension de ce principe démocratique et ont conduit à des formes d'engagement et de gouvernance inédites.

Historiquement, le champ de l'éducation populaire est structuré par des associations reconnues et institutionnalisées par l'État (et ce depuis la fin de la seconde guerre mondiale) et particulièrement par l'institution scolaire (notamment par l'agrément national « Association partenaire de l'enseignement public »). Ces « organisations historiques (...) attachées à une définition large de l'éducation populaire »⁶ ont vu l'émergence de petites structures promouvant une vision plus exclusive de l'éducation populaire ou assumant différemment l'éducation à la politique et l'apprentissage de la démocratie (par des pratiques d'*empowerment*, notamment). L'objet de cette recherche n'est pas de vérifier lesquelles de ces structures relèveraient de l'éducation populaire ou participeraient à l'apprentissage de la démocratie ou de la citoyenneté. Le regard porte davantage sur les conséquences des évolutions du contexte politique, économique et institutionnel sur ces deux types de structures.

Nous faisons ainsi le postulat que ces associations d'éducation populaire sont traversées par deux types de tensions actuelles, qu'il est nécessaire de documenter et d'approfondir afin de mieux comprendre comment ces associations participent aujourd'hui à l'apprentissage de la démocratie autour des valeurs qui sont les leurs, à savoir l'émancipation, la conscientisation et le libre-arbitre.

La recherche s'articule ainsi autour de deux hypothèses principales, qui nous semble pourtant peu pensées au sein des associations d'éducation populaire. Alors même que les associations promeuvent un principe et un projet démocratique, ces derniers seraient mis en tension par deux processus qui questionnent les pratiques et les valeurs associatives. D'abord, malgré un principe démocratique ancré dans le fonctionnement des associations d'éducation populaire et des évolutions récentes conduisant à des réflexions sur de nouvelles manières de fonctionner (dans les associations historiques tout comme au sein des nouvelles associations d'éducation populaire politique), les processus de gouvernance de ces associations resteraient traversés de rapports de pouvoir. Ces derniers questionnent les méthodes démocratiques utilisées dans la prise de décision et le fonctionnement interne. Nous nous questionnons ici sur ces rapports de pouvoir entre salariés, administrateurs et parfois bénévoles, publics ou partenaires des associations et activités au sein des espaces collectifs de travail et de partage. Dans un contexte où les associations sont de plus en plus mises en concurrence entre elles pour l'obtention de financements⁷, où des postes ou des activités doivent être supprimées au nom de l'équilibre financier des structures, comment le principe démocratique continue-t-il à s'exercer et à se renouveler ?

1 LEBON F., LESCURE E. DE, 2016, *L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle*.

2 RICHEL J.-C., 2007, « Territorialisation des politiques de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 43, 1, p. 4-10.

3 de LESCURE E., PORTE E., 2017, « Introduction. Politiser l'éducation populaire, un "rénouveau" ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 76, 2, p. 53-63

4 On peut classiquement faire référence au discours de Jean Macé, janvier 1884, Gagny.

5 MAUREL C., 2010, *Educations populaires et puissance d'agir*, L'Harmattan, 244p.

6 BESSE L., CHATEIGNER F. IHADDADENE F., 2016, « L'éducation populaire », *Savoirs*, n° 42, 3

7 COTTIN-MARX S., HÉLY M., JEANNOT G., SIMONET M., 2017, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, n°163, 3, p. 463-476.

Ensuite, l'usage exponentiel des outils, notamment de gestion et d'administration (appels à projets, tableaux d'évaluation et de suivi, contrats⁸), au sein des associations porterait un projet en tension avec l'apprentissage de la démocratie prôné par les acteurs associatifs. Ces outils ne sont pas ou peu pensés comme normatifs, alors même que certains chercheurs ont montré qu'ils portent un projet politique rationalisé autour de la recherche de performance⁹ et de la « rationalité managériale »¹⁰. Comment l'expansion de ces outils au sein du monde associatif participerait de la professionnalisation du secteur et de sa progressive technicisation ? Comment les acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, publics) vivent-ils ces changements ? Que font-ils à leurs valeurs, leurs pratiques et leurs représentations ?

Sur un territoire en particulier, la recherche permettrait ainsi de mieux documenter, après les avoir identifiées à travers une enquête de terrain, les mutations du secteur associatif et leurs conséquences sur le principe démocratique des associations. Cette recherche croise ainsi la question des valeurs défendues et promues par les associations d'éducation populaire, au regard des représentations de ses acteurs et de leurs pratiques collectives et individuelles.

État de la connaissance et apports de la recherche

Un certain nombre de recherches portent sur l'Éducation populaire en France. C'est le cas ces dernières années des travaux menés par F. Lebon et E. de Lescure¹¹ qui pointent comme d'autres la tension entre la « dynamique réflexive critique et transformatrice »¹², les valeurs d'émancipation et de libre-arbitre des associations et l'évolution du cadre économique et institutionnel.

Mener un projet démocratique au sein d'un cadre économique contraint

Dans ce contexte récent d'évolutions du champ associatif, certaines recherches ont porté particulièrement sur les projets et principes politiques des associations d'éducation populaire. Certains chercheurs observent ainsi un renouveau des pratiques politiques démocratiques au sein des associations. Comme le soulignent L. Lima et S. Rouxel « ces méthodes actives et expérimentales retrouvent un nouveau souffle aujourd'hui », qui selon elles, permettent à la démarche d'éducation populaire de se « désolidariser de la tutelle administrative »¹³. Pour d'autres, « le renouveau de l'éducation populaire s'opère moins autour des méthodes pédagogiques que dans la réaffirmation du caractère politique et militant des engagements en ce domaine »¹⁴, comme l'ont montré les travaux d'A. Morvan sur l'éducation populaire politique¹⁵. Ces recherches soulignent le renouveau de processus de formation à la citoyenneté et à la démocratie et d'un processus de participation politique, qu'ils se situent du côté des pratiques ou des valeurs. Elles sont à mettre en perspective avec les travaux qui montrent combien le travail associatif s'est transformé ces dernières années. Les travaux de M. Hély, S. Rétif et M. Simonet sur le travail salarié associatif¹⁶ interrogent plus globalement la manière dont ce champ s'est restructuré, sous l'effet des modifications du rapport salariés/employeurs, de la réforme de la formation continue ou encore de la professionnalisation des bénévoles. On peut ici se demander comment, au quotidien, le projet démocratique associatif peut-il encore perdurer dans ce contexte contraint et modifié. Quels sont les rapports de pouvoir qui émergent ? Que font-ils au principe démocratique associatif ? A. Morvan pose la question dans ces termes : « Quelles démarches collectives d'apprentissage et de réflexion critique issues des milieux de l'éducation populaire permettent de faire conflit à l'endroit des formes de

8 BERTHET J.-M., GLASMAN D., 2005, Contrats et traitement de la question sociale. In BALLAIN, R. GLASMAN, D., RAYMOND, R. *Entre protection et compassion. Des politiques publiques travaillées par la question sociale (1980-2005)*, PUG (Presses Universitaires de Grenoble), pp.133-158 ; BRETON É., 2014, « Répondre à l'appel (à projets) », *Politix*, n° 105, 1, p. 213-232.

9 HIBOU B., 2012, *La bureaucratiation du monde à l'ère néo-libérale*, La Découverte, Paris (Cahiers libres), 144 p. ; PESLE M., 2019, « Les instruments comme politique : les usages quotidiens des procédures dans l'action éducative locale », *Revue Politiques et Management Public*, 36, 1, p. 55-74.

10 LE TEXIER T., 2016, *Le Maniement des hommes. Essai sur la rationalité managériale*, Paris, La Découverte, 288 p.

11 LEBON F., LESCURE E. DE, *Op. Cit.*

12 LIMA L., ROUXEL S., 2011, « Éducation populaire et intervention sociale », *Agora. Débats/Jeunesses*, n°58, p.50-51

13 Ibid.

14 de LESCURE E., PORTE E., *Op. Cit.*

15 MORVAN A., 2011, *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne*, thèse, Paris 8.

16 HÉLY M., 2012, « Le travail salarié associatif est-il une variable d'ajustement des politiques publiques ? », *Informations sociales*, n°172, 4, p. 34-42. ; HÉLY M., RÉTIF S., SIMONET M., 2015, « Figures de l'employeur et formes du « dialogue social » dans les entreprises de l'ESS », *Mouvements*, n°81, 1, p. 116-125 ; SIMONET M., HÉLY M., COLLECTIF, 2013, *Le travail associatif*, Presses universitaires de Paris Ouest, 300 p.

domination contemporaines et d'œuvrer à leur dépassement ? »¹⁷. Cette recherche propose une approche originale, en documentant et analysant les formes de gouvernance qui ont émergées au sein des associations d'éducation populaire en questionnant leur forme démocratique.

Du projet démocratique aux évolutions induites par un cadre institutionnel récent

D'autres recherches ont investi la tension entre le projet démocratique des associations et l'institutionnalisation par l'État (par des agréments certes, mais également par l'évolution du cadre de financements et des outils d'évaluation et de cadrage). Ces questionnements, portés par les travaux de S. Nicourd¹⁸, et de S. Cottin-Marx, M. Hély, G. Jeannot et M. Simonet¹⁹, font suite aux travaux historiques de J.-M. Garrigou-Lagrange²⁰ sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics. Ces recherches ont surtout investi les évolutions du cadre administratif, institutionnel et politique des pouvoirs publics et leurs évolutions sur les relations avec les associations. S. Nicourd montre ainsi comment les associations se positionnent dans ce jeu de financements, dans des postures plus ou moins résistantes ou au contraire délégataires de service public. Si ces recherches portent particulièrement sur le fait associatif, elles n'investissent pas en détail les pratiques internes au fonctionnement associatif, notamment du point de vue de l'usage des pratiques démocratiques et techniques, comme nous le proposons. Ces questionnements sont pourtant posés dans d'autres champs, notamment dans l'action publique, comme le montrent les travaux de B. Hibou²¹, de M.-A. Dujarier²² ou de M. Pesle dans le champ éducatif²³. Ils montrent combien la rationalité managériale conduit à façonner les pratiques et interroge le projet politique des services publics, notamment éducatifs. E. Breton et G. Perrier²⁴ ont saisi cette question en montrant les disjonctions entre ces injonctions à la réforme par des procédures administratives et techniques et les mises en œuvre concrètes par les travailleurs de terrain. Peu de travaux ont investi ces questionnements au sein du monde associatif et plus particulièrement de l'éducation populaire. Pourtant, tout comme les services publics, le champ associatif est traversé des mêmes injonctions, dans un contexte de restrictions budgétaires. En enquêtant sur les pratiques et les représentations des acteurs du champ associatif, cette recherche vise à documenter la manière dont le projet démocratique associatif est bousculé, re-modélé et re-réfléchi à l'aune de ces transformations.

Méthodes

Dans la lignée des travaux pré-cités, cette recherche s'ancre dans la sociologie du monde associatif, des professions, de la gestion et de l'action publique afin d'éclairer un terrain en particulier. Le territoire de Saint-Etienne, par son histoire syndicale et ouvrière, mais aussi par son dynamisme associatif historique et actuel (structuré par les amicales laïques, centres sociaux, MJC, maisons de quartiers, etc.) peut être considéré comme une ville pionnière en matière d'Éducation populaire. Elle constitue ainsi un terrain d'investigation intéressant.

En se centrant sur un terrain d'enquête en particulier, la recherche s'intéresse aux acteurs associatifs et à leurs lieux d'exercice (lieux d'échanges internes, activités, pratiques collectives et individuelles). L'enquête prévoit pour une durée de deux années et dans une démarche qualitative et compréhensive, de cibler une quinzaine de structures associatives locales déjà identifiées (amicale laïque du Crêt de Roc, de Beaubrun-Tarentaize, Ursa Minor, centre social de Solaure, CS de l'Arlequin, CS de Beaulieu, Parc de Montaud, Espace Boris Vian, MJC des Tilleuls, CS de la gueule noire, Café-lecture le Remue-méninges, la Brouette). Il est nécessaire de cibler des structures qui soient affiliées avec des associations d'éducation populaire historiques (Francas, Ligue de l'Enseignement, fédération des Centres Sociaux notamment), mais pas uniquement, afin d'obtenir une analyse la plus complète qu'il soit. Cependant, l'ensemble des structures stéphanoises ne seront pas ciblées, et ce comme condition importante pour réaliser l'enquête dans les 24 mois prévus.

17 MORVAN A., *Op. Cit.*

18 NICOURD S., 2009, « Éducation populaire : organisation du travail associatif et action publique », *Entreprises et histoire*, n°56, p. 62-72.

19 COTTIN-MARX S., HÉLY M., JEANNOT G., SIMONET M., *Op. Cit.*

20 GARRIGOU-LAGRANGE J.-M., 1970, *Recherches sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics*, Paris, L.G.D.J.

21 HIBOU B., *Op. Cit.*

22 DUJARIER M.-A., 2015, *Le management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail*, Paris, La Découverte, 258 p.

23 PESLE M., *Op. Cit.*

24 BRETON É., PERRIER G., 2018, « Politique des mots d'ordre réformateurs. Le travail administratif face aux injonctions modernisatrices de l'Etat », *Politix*, n°124, 4, p. 9-32.

Méthodologie employée

Cinq démarches méthodologiques seront mobilisées sur chacune des structures : recueil de documents, entretiens qualitatifs, observations, focus group et travail sur archives

Un recueil de documents de chaque structure sera mené, comprenant les projets associatifs, les notes internes, les rapports d'activités ou encore les supports d'événements, coupures de presse, etc. Ces documents nous permettront d'identifier, en préalable des entretiens semi-directifs et des observations, les principales actions et le projet démocratique de chaque structure.

Des entretiens qualitatifs auprès d'administrateurs, de salariés (cadres ou non) et de bénévoles dans chaque structure seront menés par l'équipe de recherche, constituée d'acteurs associatifs et de chercheurs. En constituant des équipes mixtes, l'objectif est de pouvoir croiser les regards sur une même structure.

Afin de compléter ces deux premières méthodes, **des observations** d'assemblées générales, de conseils d'administration et des pratiques quotidiennes (réunion d'équipe, préparation d'activités et événements, événements et activités) seront menées. Elles permettront de croiser les discours et les actes en situation, s'appuyant sur la démarche ethnographique.

L'enquête prévoit des **focus group** en fin de recherche et sur chaque site avec les acteurs enquêtés afin de soumettre nos résultats pour préciser les analyses, approfondir des questions, mais aussi partager les résultats de l'enquête avec les acteurs associatifs.

Enfin, l'enquête s'appuiera sur des **fonds d'archives locaux** de la cinémathèque et des archives municipales de Saint-Etienne qui possède un grand nombre d'archives locales sur ce thème²⁵. Des entretiens menés par des étudiants de sciences de l'éducation de deuxième année dans le cadre d'une spécialisation « Travail associatif et éducation populaire » avec des leaders associatifs locaux seront exploités. Ces fonds d'archives seront complétés par les archives de chaque structure, mais également par des ouvrages écrits par des acteurs associatifs et des chercheurs stéphanois ces dernières décennies. L'UVA a notamment édité plusieurs ouvrages qui permettront de documenter une histoire riche en la matière²⁶.

Organisation de la recherche et calendrier

Un groupe de pilotage, constitué de quatre acteurs associatifs de l'UVA (Crefad Loire, Ligue de l'Enseignement, Sauvegarde 42, Centres sociaux), de trois chercheurs d'ECP et d'un chercheur indépendant organisera et mettra en œuvre l'enquête. Ils seront appuyés par des étudiants du master de sciences de l'éducation « Conception et réalisation de projets et de dispositifs dans le champ de l'enfance et de la jeunesse de l'UJM » dans le cadre de leur mémoire de recherche de master.

Ce groupe de recherche composé d'acteurs universitaires et de professionnels et bénévoles du monde associatif tiendra un séminaire (une fois tous les deux mois) afin d'organiser l'enquête, mais aussi de partager les réflexions en cours en s'appuyant sur les méthodes actives de l'éducation populaire. Ce séminaire sera ouvert aux acteurs de la société civile et associative souhaitant participer à la réflexion (plusieurs acteurs sont déjà intéressés).

Un colloque sera organisé à la fin du projet de recherche afin de valoriser et partager le résultat des recherches avec les acteurs locaux. Si les acteurs associatifs en font la demande, un accompagnement pourra être mis en place pour réfléchir à l'évolution des pratiques démocratiques au sein des structures associatives locales.

25 Voir : https://cinematheque.saint-etienne.fr/Default/doc/OAI_1/oai-cse.diazinteregio.org-documentaire-34; Archives municipales de Saint-Etienne, 2013, *La semaine des 4 jeudis. Enfance et éducation populaire à Saint-Etienne*

26 Voir : ION J., MOURIER-GIMENEZ M., GEORGES P., BONNASSIEUX A., 2005, *Que sont les dirigeants associatifs devenus ? Enquêtes sur l'évolution des engagements bénévoles dans la région stéphanoise*, PUSE, Saint-Etienne ; ION J., BELLEVILLE P., KRUST J.M., 1972, *Les Equipements socio-culturels et la ville*, Paris; Saint Etienne, Adires, Cresal ; MAGUIN F., ION J., 1986, *Vie associative et animation des équipements sociaux : L'histoire d'un quartier ouvrier de Saint-Étienne*, 129 p. ; MAGUIN P., *Construction et mutations d'un réseau militant. Les Centres Sociaux de la Loire - 1921 – 1971*, UVA ; UVA, 2013, *Associations et politiques : Une construction démocratique ?*

| Novembre-décembre 2019 | Janvier – juin 2020 | Septembre – décembre 2020 | Janvier-juin 2021 | Septembre 2021 |
|--|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du travail partagé des connaissances académiques au sein du séminaire (arpentage, lectures croisées et critiques, etc.) - Organisation de l'enquête : prise de contacts avec les structures pour l'explicitation de la démarche d'enquête et demande d'accord | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du recueil de documents associatifs - Collaboration avec les archives et la médiathèque de St-Etienne pour l'utilisation et l'exploitation du fonds. - Organisation de l'enquête : entretiens semi-directifs ; observations dans les structures. | <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens complémentaires - Retranscriptions et analyses des entretiens (Alceste) - Partage des analyses au sein du séminaire | <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des premiers résultats - partage au sein des <i>focus group</i> des résultats de la recherche - Rédaction du rapport de recherche | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation, avec l'appui des étudiants du master d'un colloque afin de valoriser les résultats de la recherche et de les partager avec les acteurs locaux, en collaboration avec la Ville de St-Etienne - Valorisation sous la forme d'une publication (ouvrage) |

Présentation de l'équipe de recherche

Sylvère Angot – doctorant et enseignant (sociologie et science politique) à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée. Il achève une thèse sur les fusions des services territoriaux de l'État (2010) et sur l'évolution du travail dans le secteur public en contexte de réforme. Formateur et militant de l'éducation populaire au sein du Réseau des Crefad, il est formé à l'analyse institutionnelle, et intervient avec l'association La Méandre et le Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes (accompagnement d'organisations et de collectifs (DLA, socialanalyse) et la construction de diagnostics institutionnels).

Alawa Bakha – directeur retraité du Centre Social de l'Arlequin à Saint Etienne. Membre de l'UVA. Enseignant vacataire à l'Université Jean-Monnet (Structure et dynamique de groupe, approche systémique des organisations & anthropologie appliquée au développement local).

Alain Bonnassieux – Membre du CA du Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire de la Métare. Membre de l'UVA et de la Ligue de l'enseignement de la Loire.

Maryvonne Chaffois – vice présidente en charge de la Vie Associative à la Sauvegarde 42. Membre de l'UVA.

Julie Champagne – Formatrice et animatrice au Crefad Loire. Membre de l'UVA. Membre du bureau du CELAVAR Auvergne Rhône-Alpes et du conseil d'administration du Mouvement Associatif Auvergne Rhône-Alpes. Co-fondatrice et ancienne coordinatrice d'un café-lecture associatif à Saint Etienne. Julie Champagne a mené une recherche-action dans le cadre d'un Diplôme des Hautes Études des Pratiques Sociales sur les questions de genre et les mécanismes de pouvoirs à l'œuvre dans les musiques actuelles en France.

Maryline Gachet – Doctorante Sciences de l'éducation, ECP. Spécialiste des formes collectives d'éducation s'inspirant des principes de l'Éducation nouvelle et sur les débats qui animent les acteurs autour de ces configurations.

Stéphanie Henry – Formatrice et Animatrice au Crefad Loire. Ancienne collaboratrice au sein de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) – Agence Française du programme européen jeunesse et en charge du programme Salto. Stéphanie Henry mène actuellement une recherche-action dans le cadre du Séminaire Itinérant des Acteurs Sociaux sur la dimension sociale et politique de la sexualité dans le champ de l'éducation populaire.

Jean-Marc Juge – Aujourd'hui retraité, Jean-Marc Juge a exercé ses activités professionnelles dans le champ de l'éducation populaire, de l'ESS, et du développement local. Il a été, parallèlement formateur à l'Université de Saint-Etienne (formation continue) dans le champ de l'animation et de l'intervention sociale. Il est aujourd'hui membre responsable bénévole de l'UVA et du CREFAD Loire et est trésorier d'une association de quartier et administrateur d'une librairie coopérative. Il s'intéresse à la question de la « refondation » de l'éducation populaire alimentée par le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Thierry Michalot – MCF Sciences de l'éducation, ECP. Spécialiste des questions d'éducation hors école (éducation populaire, éducation spécialisée, éducation familiale et la protection de l'enfance) et des évolutions du secteur associatif (travail social et intervention sociale) et à celle de l'insertion sociale des publics précaires.

Manon Pesle – MCF Sciences de l'éducation, ECP. Spécialiste de l'éducation en dehors de l'école et particulièrement dans les collectivités territoriales et les associations d'éducation populaire. Son travail de recherche porte particulièrement sur les acteurs intermédiaires de ces politiques et leurs pratiques quotidiennes.

Présentation des organisations partenaires du projet de recherche

L'Université de la Vie Associative (UVA) est une structure qui vise à l'animation de la vie associative en suscitant et en portant des initiatives dans les domaines de la formation, du partage des connaissances et des compétences, de la réflexion et de la recherche contribuant ainsi au développement de la vie associative dans son territoire.

L'Université de la vie associative est un lieu d'échange, de partage, de réflexion et de formation à destination des associations et de leurs partenaires. Créée en 1999 avec le concours actif de militants et responsables de la vie associative et universitaire, c'est une composante de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne. L'UVA, apporte des connaissances, des méthodes et des outils, et permet de partager les expériences dans un cadre de réflexion et de formation.

Le laboratoire Equipe d'Accueil Éducation, Cultures, Politiques (ECP), composée de plus de 50 enseignants-chercheurs, se donne pour objet l'analyse des médiations pratiques, discursives, instrumentales par lesquelles une pluralité d'acteurs, à différents niveaux de responsabilité et à différentes échelles territoriales (du local au global) contribuent à élaborer ou réagissent à des stratégies, orientations, conduites politiques dans le champ de l'éducation et de la formation.

Budget prévisionnel (24 mois) MAJ 13.09.2019

| Dépenses | 24 mois | Recettes | 24 mois |
|---|--------------|--|----------------|
| Achat matériel (logiciels, informatique) | 2000 | Université Jean Monnet | 8000 |
| Prestations de recherche (2 jours / mois) | 24000 | Fondation Jean-Jaures | 10000 |
| Allocation post doctorale | 50000 | Institut du Monde Associatif - Allocation post-doctorale - Partenariat de recherche action | 25000 10000 |
| Documentation | 600 | Fondation Fyssen | 30000 |
| Publications | 3000 | Ville de Saint Etienne | 2000 |
| Déplacements, missions, réception | 2400 | College académique IDEX Educola | 2000 |
| Colloque | 5000 | | |
| TOTAL DES DÉPENSES | 87000 | TOTAL DES RECETTES | 87000 |
| | | RÉSULTATS | 0 |